



AUTORISATION PARENTALE

pour les mineurs prenant une licence (FFC) pour l'année 2024
auprès de la Section Cycliste du Foyer Rural d'Arinthod (S.C.A.)

Je soussigné, (nom et prénom).....,
autorise mon fils/ma fille* (nom et prénom).....,
dont je suis le représentant légal,
à s'inscrire à la **Section Cycliste du Foyer Rural d'Arinthod** pour
l'année 2024,
ainsi qu'à prendre une licence **FFC** et participer à des compétitions.

J'autorise également mon fils/ma fille* à la pratique de la natation, du ski, du vélo/VTT, sous toutes ses formes, et à toute autre activité ou sortie, sportive ou culturelle, organisée dans le cadre des sorties loisirs du **S.C. Arinthod**. J'autorise le **S.C. Arinthod** à faire figurer sur tout support des photos sur lesquelles mon fils/ma fille* serait visible.

J'autorise également mon fils/ma fille* à subir des contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive dans le cadre de son activité sportive de licencié(e) de la Fédération Française de Cyclisme (1).

Fait à, le

Signature

(Précédée de la mention « **lu et approuvé** »)

* Rayer la mention inutile

(1) **CODE DU SPORT Article R232-52** : Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.